

**VENDREDI 10 AVRIL / INFORMATION RELATIVE AUX MESURES
LOCALES MISES EN PLACE
COLLECTIF "COUTURIÈRES MASQUÉES DE PONTAU" !**

Face à la crise sanitaire du Covid-19, la Ville de Pont-Audemer et vos élus municipaux lancent un appel à toutes les bonnes volontés autour d'une initiative solidaire, écologique et participative !

Elle a pour objectif de proposer dans les semaines qui viennent des « masques barrières » en tissu, lavables et réutilisables, gratuit, accessibles pour tous les habitants puisqu'ils seront ensuite distribués par le biais des pharmacies locales.



Deux modèles de masques barrières "à plis" ou "bec de canard" respectent les normes AFNOR spec S76-001



Pour cela, deux actions sont proposées :

- **Rejoindre le collectif « couturière masquée de Pontau »** et réaliser sur un des deux modèles AFNOR des masques en tissu qui seront ensuite distribués à la population.

Les couturières souhaitant participer peuvent s'inscrire via un formulaire très simple, sur le site Internet de la ville : www.ville-pont-audemer.fr et la coordinatrice du collectif les contactera.

- **Faire un don de tissu ou matériel** qui seront ensuite transmis aux couturières du collectif.

Pour faire un don, à partir de mardi 14 avril, des containers spécifiques sont mis à votre disposition derrière les grilles de la mairie de Pont-Audemer. Vous pouvez y déposer des tissus propres et en bon état (100% coton, ouatine, molleton) ainsi que des bobines de fils, de biais et d'élastiques. Ils seront redistribués aux couturières inscrites, lors de deux permanences par semaine à la salle d'Armes, qui démarreront à partir du vendredi 17 avril.

Afin d'accompagner les couturières sur cette initiative solidaire, elles peuvent **consulter sur le site internet www.ville-pont-audemer.fr** les documents suivants :

- Liste matériel et tissus nécessaires à la réalisation des masques barrières norme AFNOR
- Patrons des 2 masques normes AFNOR
- Notice de fabrication synthétique norme AFNOR
- Notice technique de fabrication norme AFNOR (guide complet)
- Lien tutoriel Youtube
- Procédure d'hygiène à destination des couturières
- Je veux coudre mais comment récupérer des matériaux et du tissu ?
- J'ai réalisé des masques barrières norme AFNOR, comment les déposer ?



Ces documents sont également présents sur la page facebook ouverte spécifiquement pour les échanges entre couturières du collectif :

“ Couturières Masquées de Pontau ”
Facebook : **@couturieresmasquespontau**

Vous les trouverez également en annexe de ce communiqué.

Pour rappel, la **mairie étant fermée**, une **permanence téléphonique** a été mise en place. Vous pouvez pour toutes questions joindre les services de la ville au numéro habituel :

02 32 41 08 15 (de 9h à 12h et de 14h à 17h)

Vous trouverez également de nombreuses informations sur le site Internet du territoire :
www.ville-pont-audemer.fr

Un numéro vert national répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**.

CONTACT

Ville de Pont-Audemer : 02 32 41 08 15
Service Communication : communication@pontaudemer.fr

TISSUS & matériaux : que vous pouvez utiliser / que vous pouvez donner

POUR LES PARTIES "COTON"	POUR LA PARTIE "MOLLETON"	AUTRES MATERIAUX
<i>ATTENTION : LES TISSUS AVEC FLOCAGE ne sont pas autorisés et les tissus et matériaux doivent être DÉPOSÉS PROPRES et EN BON ÉTAT</i>		
- Coupon de tissus 100% coton	- Coupon de molleton	- Elastique rond ou plat maxi 8 mm
- Drap et drap housse 100% coton	- Matière polaire	- Ruban en coton à nouer
- Housse de couette 100% coton	- Ouatine	- Biais
- Taie d'oreiller 100% coton		- fils tout type
- Rideau et toile 100% coton		
- Tee-shirt 100% coton (150g/m2)		
- Pyjama 100% coton		
- Chemise 100% coton		
- Housse de coussin 100% coton		

Equipement :

- tissu coton : pour les 2 couches extérieures
- tissu molleton : pour éventuellement la couche supplémentaire à l'intérieur
- 2 élastiques de 30cm de long
- le patron
- ciseaux
- feutre de couture
- 1 épingle à nourrice
- du fil
- une machine à coudre

Les dons peuvent être réalisés à partir du mardi 14 avril dans des containers que vous trouverez derrière la grille de la mairie de Pont-Audemer (2 place de Verdun).

Des matières premières pourront être récupérées par les couturières inscrites dans le collectif, à partir du vendredi 17 avril lors des 2 permanences par semaine réalisées pour permettre également les dépôts de fabrication.

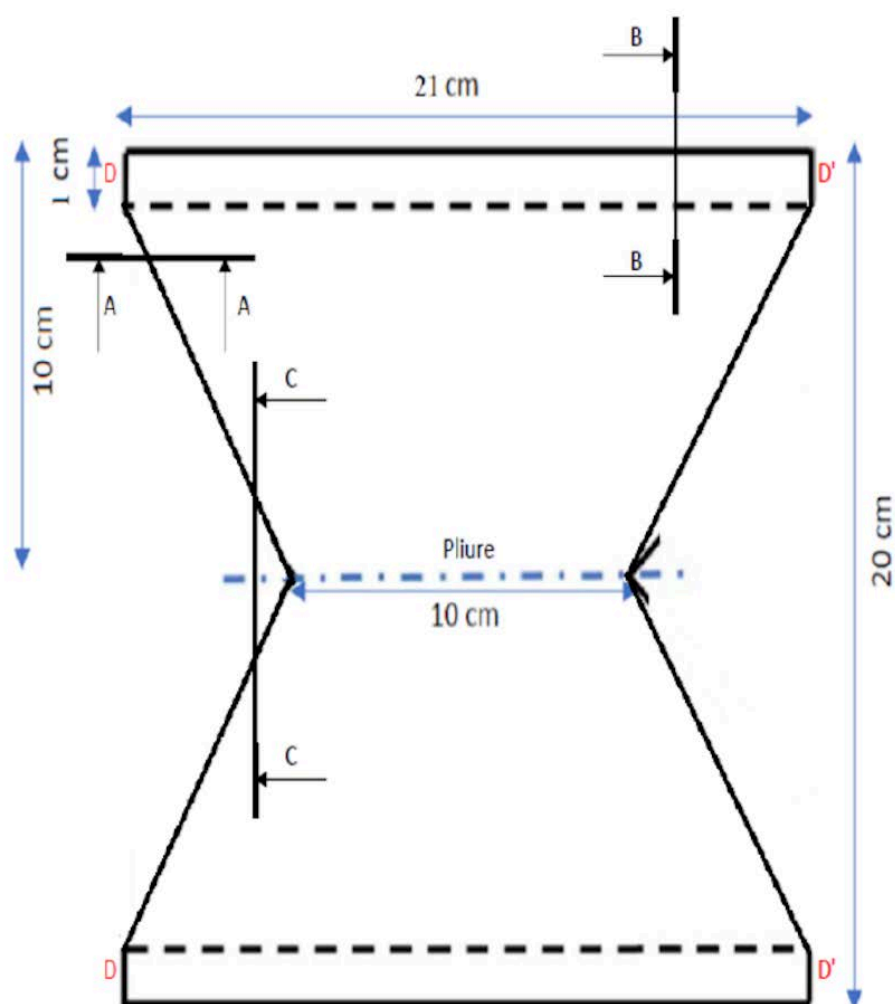
NOTICE TECHNIQUE SYNTHETIQUE MASQUES BARRIERES AFNOR

Nous vous recommandons de lire le guide complet avant première fabrication.

MASQUE BARRIERE DE TYPE « BEC DE CANARD »

PARTIES EN TISSUS

2 COUCHES DE COTON ou 3 COUCHES COTON-MOLETON-COTON



Jeu de brides

Vous pouvez utiliser un élastique souple de 70 cm de long (largeur maxi conseillée 8 mm)

Ou une bande textile : bride tissu (que vous réalisez) ou biais de 80 cm de long (largeur maxi conseillée 2 cm)

MODE OPERATOIRE

Pour réaliser un masque barrière de type « Bec de canard », il est recommandé de suivre les étapes suivantes :

1. Découper les pièces de tissus suivant le patron ci-dessus : 2 pièces de coton + 1 pièce de molleton si vous en avez.
2. Superposer les couches de tissus
3. Réaliser une pré-couture sur le tour de l'ensemble à 1 cm des bords
4. Ourler les deux bords longs de façon à avoir l'ourlet vers l'intérieur
5. Plier selon la ligne de pliure, endroit contre endroit (extérieur contre extérieur) et piquer les bords
6. Retourner
7. Préparer un jeu de bride (deux élastiques souples ou deux bandes textiles)
8. Assembler le jeu de brides : sur le masque, rabattre la pointe formée au niveau du point D (voir patron) à l'intérieur du masque. Glisser l'élastique sous la pointe. Fixer la pointe par couture (parallèle à l'élastique) ou soudure. Refaire la même opération avec l'autre pointe au niveau du point D' (voir patron). Assembler (ou nouer) les 2 extrémités de l'élastique. Fixer ainsi, l'élastique peut coulisser.

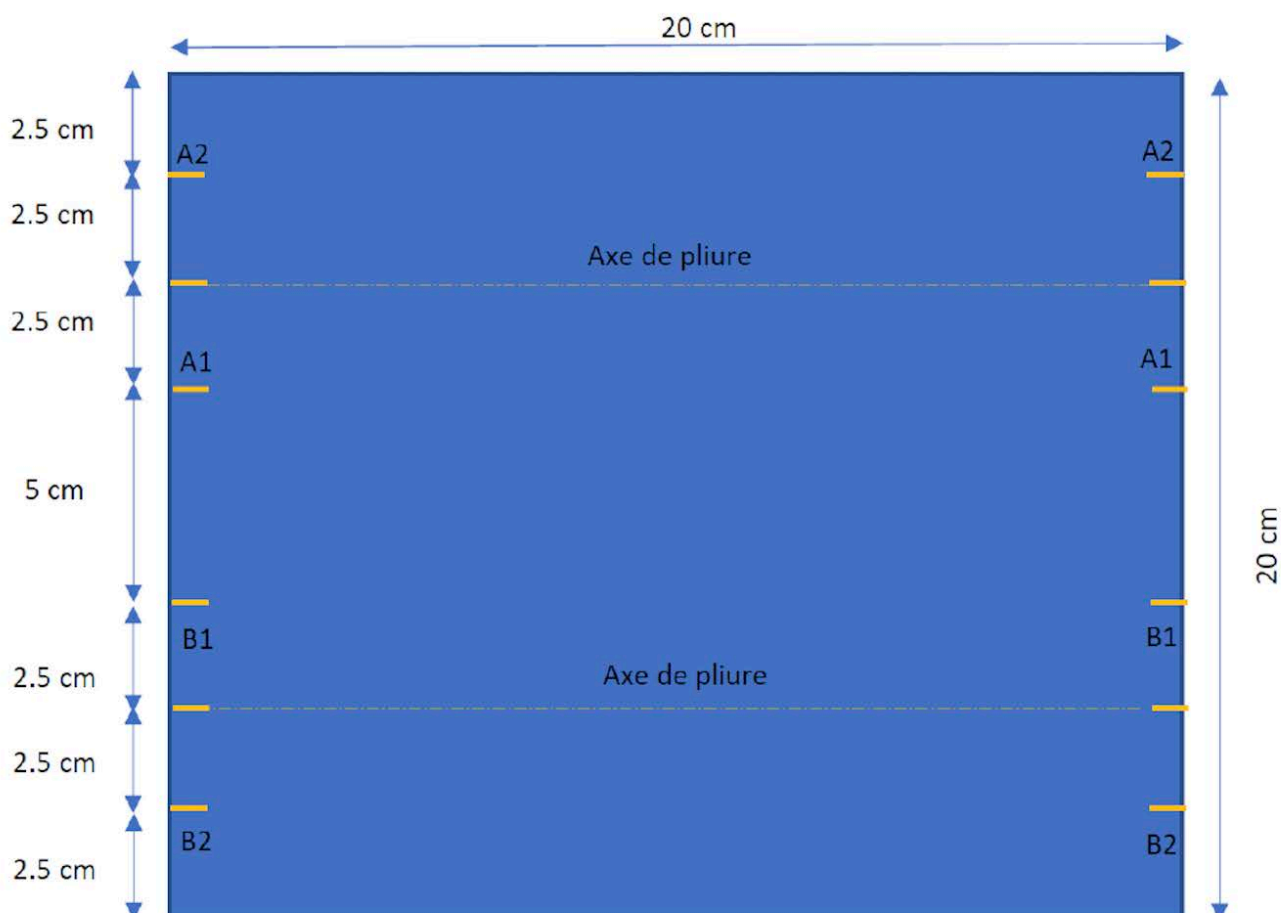


Figure 6 — Exemple de masque barrière de type « Bec de canard »

MASQUE BARRIERE « À PLIS »

PARTIES EN TISSUS

2 COUCHES DE COTON ou 3 COUCHES COTON-MOLETON-COTON



Jeu de brides

Vous pouvez utiliser 2 élastiques souple de 35 cm de long (largeur maxi conseillée 8 mm)

Ou une bande textile : bride tissu (que vous réalisez) ou biais de 80 cm de long (largeur maxi conseillée 2 cm)

MODE OPERATOIRE

Pour réaliser un masque barrière « à plis », il est recommandé de suivre les étapes suivantes :

1. Découper les pièces de tissus suivant le patron ci-dessus : 2 pièces de coton + 1 pièce de molleton si vous en avez.
2. Superposer les couches de tissus
3. Réaliser une pré-couture sur le tour de l'ensemble à 1 cm des bords
4. Ourler le haut et le bas du masque en repliant un ourlet de 1,2 cm à l'intérieur

5. Piquer les plis en pliant en A1 sur A2 puis en piquant B1 sur B2 pour le premier bord
6. Piquer les plis en pliant en A1 sur A2 puis en piquant B1 sur B2 pour le 2eme bord
7. Préparer un jeu de brides (2 élastiques souples de 35 cm ou 2 bandes textiles de 40 cm)
8. Pour une bride élastique (passage derrière les oreilles) réaliser une couture de l'élastique sur le bord droit en haut et en bas (élastique vers l'intérieur) puis réaliser une couture de l'autre élastique sur le bord gauche en haut et en bas (élastique vers l'intérieur).
Pour une bride élastique (passage derrière la tête) réaliser une couture de l'élastique sur le bord droit en haut puis sur le bord gauche en haut (élastique vers l'intérieur) puis réaliser une couture de l'autre élastique le bord droit en bas puis sur le bord gauche en bas (élastique vers l'intérieur).
Pour une bride textile, réaliser une couture de l'une sur le bord droit et une autre sur le bord gauche.



Figure 9 — Exemple de masque barrière « à plis »

PROCEDURE HYGIENE à destination des couturières

Gardez en tête que vous pouvez vous-même être porteur/se du virus sans le savoir encore, donc des règles de précautions s'imposent !

Si vous êtes malades ou que quelqu'un de votre foyer est malade, ne cousez pas pour les autres, vous pourriez transmettre le virus.

Hygiène avant la couture si le matériel vous vient de l'extérieur :

Portez des masques pendant les manipulations du matériel pour le donneur et pendant l'échange pour le donneur et le receveur.

Pour la réception du matériel : les tissus issus du don ont déjà été lavés mais vous pouvez les relaver avant la fabrication si vous le souhaitez, sur un lavage à 60° pendant 30 minutes, indépendamment de votre linge personnel. Lavez-vous les mains régulièrement. Si tout ne passe pas dans une machine, faire patienter le reste du matériel hors du milieu de vie comme dehors ou dans un endroit dédié.

Hygiène pendant la couture :

Lavez-vous les mains avant toute manipulation.

Pour la désinfection des surfaces (étendage, plan de travail) vous pouvez utiliser de l'alcool (70° minimum) ou de l'eau de javel (attention pas d'eau de javel sur le métal car ça s'oxyde). Les surfaces doivent être propres avant d'être désinfectées et le but est de faire au maximum avec ce qu'on a chez soi (respectons les mesures de confinement).

Hygiène après la couture – pour les couturières :

Une fois vos masques prêts, conditionnez les dans un bac ou sac plastique fermé (type grand sac congélation) : Déposer les masques à l'intérieur sans toucher l'intérieur du sac. Fermer le en touchant seulement la partie extérieure.

Déposer la boîte ou le sac congélation dans un endroit à l'écart de la vie de la maison, au mieux sur une surface désinfectée.

Hygiène pour la récolte / le dépôt salle d'Armes :

Portez des masques pendant l'échange pour le donneur et le receveur. Le receveur doit également porter des gants et stockera les masques réalisés avant de les faire partir pour un nettoyage et emballage individuel scellé sous plastique.

Une notice sera réalisée et donnée avec les masques, il est préconisé de laver les masques barrières de préférence dans des casseroles ou contenants à part du linge courant pour éviter les contaminations.

Merci pour votre implication !

PROCEDURE de récupération du tissu et/ou des matériaux

Conscient que les couturières manqueront peut-être de matière première, la ville a lancé un appel aux dons afin de collecter du tissu, des élastiques et du fil.

Ces dons sont récupérés dans des containers derrière les grilles de la mairie de Pont-Audemer.

Ils sont ensuite lavés puis stockés salle d'Armes (place du Général de Gaulle à Pont-Audemer) au rez-de-chaussée.

En tant que couturière de masques barrières, vous pouvez venir vous approvisionner sur l'une des **deux permanences proposées, à la salle d'Armes, à partir du vendredi 17 avril 2020 :**

LE MARDI MATIN DE 9H à 12H

LE VENDREDI APRÈS-MIDI DE 14H à 18H

Nous vous conseillons de porter un masque pendant la récupération. Si vous êtes malade, ne sortez pas de chez vous.

Pensez à vous munir d'un sac de course propre dans lequel vous seront donnés les matériaux.

Et n'oubliez pas de remplir votre attestation de déplacement !

PROCEDURE de dépôt des masques fabriqués

Une fois vos masques prêts, conditionnez les dans un bac ou sac plastique fermé (type sacs congélation) : déposer les masques à l'intérieur sans toucher l'intérieur du sac. Fermer le en touchant seulement la partie extérieure.

Ramenez votre fabrication sur l'une des deux permanences proposées à la salle d'Armes, à partir du vendredi 17 avril 2020 :

LE MARDI MATIN DE 9H à 12H

LE VENDREDI APRÈS-MIDI DE 14H à 18H

N'oubliez pas de remplir votre attestation de déplacement.

Dans la mesure du possible, si vous avez besoin de matériaux, prenez-les lorsque vous déposez votre fabrication. Nous sommes dans une période où nous devons, pour nous protéger et protéger les autres, limiter au maximum les déplacements.

Les masques réalisés partiront ensuite pour un lavage puis emballage individuel scellé sous plastique. Ils seront distribués gratuitement à partir du mois de mai dans les pharmacies avec une notice explicative et d'entretien.

Merci pour votre implication !